

## CONTRAT DE QUARTIER LEMMENS À ANDERLECHT

La mission consiste en l'aménagement d'un potager urbain, ainsi que la réfection des rues Bissé, Broyère et Foppens dans le cadre du contrat de quartier Lemmens. Ce dernier se situe à l'extrémité est de la commune d'Anderlecht, en bordure de la petite ceinture. Il est composé principalement de quartiers populaires, qui se sont développés lors de la révolution industrielle, sous le nom de « Cureghem ».

Cette initiative s'intègre dans la politique de revalorisation de l'image du quartier et a fait l'objet de consultations avec les habitants lors d'ateliers de travail urbain. Ces derniers ont permis d'établir un projet sur base des besoins réels des habitants.

Le projet intègre la réaffectation terrain vague sis au 14a rue de la Rosée en potager-pépinière. L'aménagement consiste en la viabilisation du terrain avant la prise de possession des lieux par l'asbl Eco-Innovation. A cette fin, divers travaux préparatoires ont été exécutés tels que : le chemin central pour une liaison aisée avec le parc de la Rosée, la mise en œuvre du mobilier, la fondation des futures serres, l'arrivée d'eau courante et la fondation des zones qui accueilleront les jardinières. L'intervention sur la Petite Rue de la Poterie permet de sécuriser la traversée au droit de l'accès au jardin par une surélévation de la chaussée.

Dans un premier temps, le potager urbain sera clôturé et géré selon les mêmes heures que le parc de la Rosée. La volonté étant, à terme, de supprimer les clôtures afin de pouvoir y faire passer l'itinéraire Cyclable Régional A (ICR A).

La rue Foppens est mise en sens unique, comme indiqué dans le plan de mobilité (dans le sens de la rue de la Poterie vers le boulevard Pointcaré) ; Ce qui permet d'élargir les trottoirs et d'aménager du stationnement encadré. La voirie est ponctuée d'arbres plantés en pleine terre tous les quatre emplacements de stationnement.

La conception de la rue Broyère est réalisée en fonction de l'école située du côté pair de la voirie et des entreprises existantes (accès piétons et carrossable). Les matériaux sont identiques à ceux de la rue de Liverpool.

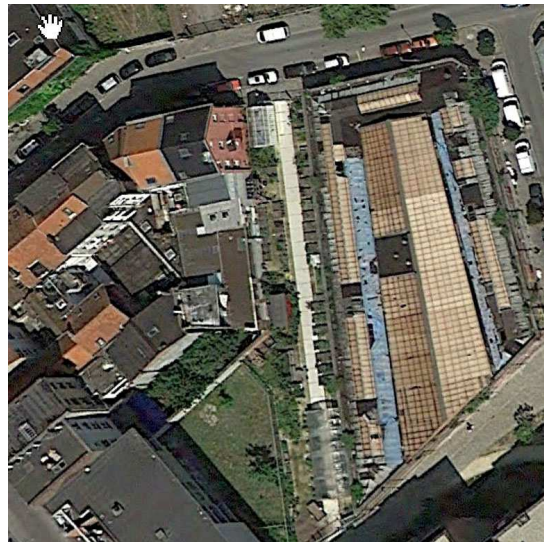
Dans la rue Bissé, l'accent sera mis sur la sécurisation des piétons via l'élargissement des trottoirs et l'aménagement d'une traversée sur un plateau à hauteur de la Mosquée.

Une étude menée dans le cadre de la conception de l'intervention a démontré que l'aménagement du stationnement à droite du sens de la circulation pour les automobilistes et les cyclistes améliore la sécurité des usagers. Par ailleurs, le stationnement côté impair offre plus d'emplacements, notamment en raison du stationnement continu sur le plateau.

La rue Bissé est ponctuée par la plantation d'arbres dans des bacs suite aux nombreuses canalisations en sous-sols.



Avant



Après



2377

Références

Maître de l'Ouvrage: SPFMT  
Etat d'avancement: 1.363.821,90 € HTVA

planification  
mobilité  
environnement  
espace public